



PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Direction départementale des Territoires
et de la Mer
Service économie agricole,
ruralité, espaces naturels

Affaire suivie par :
JEAN-ROCH LANGLADE
☎ 04 93 72 74 50
jean-roch.langlade@alpes-maritimes.gouv.fr

☒ 20161206 avis cdpnaf carte comm
Briançonnet.odt

Nice, le **08 DEC. 2016**

Le préfet des Alpes-Maritimes

à

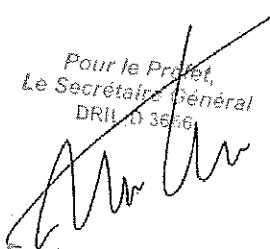
Monsieur le maire
Commune de Briançonnet
19 PLACE DE LA MAIRIE
06850 BRIANÇONNET

Objet : Avis CDPENAF – Examen du projet de carte communale arrêtée de la commune de Briançonnet

Par courriel en date du 21 septembre 2016, vous avez sollicité l'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) sur le dossier cité en objet.

Les représentants de la commune ont présenté le dossier lors de la séance de la commission du 6 décembre 2016. La commission a émis l'avis suivant :

- au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières (art. L163-4 du code de l'urbanisme), la CDPENAF a émis un **avis favorable**.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
DRIL 03616

Frédéric MAC KAIN